

Proposition de modification de la stratégie de testing

Objectifs généraux :

- Maîtriser l'épidémie pour éviter de surcharger le système de santé (1^{re} ligne, hospitalisations et admissions aux soins intensifs).
- Diminuer le fardeau sur la médecine générale pendant la 4^e vague.
- Se concentrer à nouveau sur les soins en médecine générale.
- Sortir le poids de la charge administrative et de testing des asymptomatiques de la pratique de la médecine générale
- Offrir aux patients une stratégie de testing acceptable.

Stratégie de test adaptée :

- **Stratégie de base : si vous avez des symptômes¹, faites un autotest/ test rapide via pharmacie/SAT.**
- **Certificats de quarantaine envoyés automatiquement avec le code CTPC.**
10 jours de quarantaine pour les contacts à haut risque.
- **Ne pas demander à la MG de pallier la capacité insuffisante des centres de dépistage, de test et les délais d'attente des labos.**
Contacts à haut risque mis en quarantaine pendant min. 5 jours.

1/ En cas d'autotest/test rapide en pharmacie positif ou si le patient souhaite un contrôle en cas d'autotest/test rapide en pharmacie négatif mais que le patient veut un contrôle médical ou se sent gravement malade → contactez votre médecin généraliste :

Stratégie de test à suivre par le médecin généraliste :

- **Autotest/test rapide positif :**
 - pas de nouveau test PCR mais uniquement eform "Demande de suivi de contact immédiat en cas de très forte suspicion de COVID-19" (sauf si test rapide en pharmacie).
 - 10 jours d'incapacité de travail.
 - Une attestation uniforme via le médecin généraliste.
- **Autotest négatif (ou pas de test effectué) mais le patient souhaite un examen médical en raison de son anxiété ou d'une maladie grave :**
 - Examen médical par un médecin généraliste et éventuellement test PCR.
 - Si nécessaire, un certificat d'incapacité de travail sera établi par le médecin généraliste.

2/ En cas de contact à haut risque (sans symptômes)

- 10 jours de quarantaine
- Certificat de quarantaine de 10 jours (à compter du dernier contact à risque) envoyé automatiquement avec le code CTPC.
- Pour les personnes vaccinées : la quarantaine peut être levée si le résultat du test PCR à J5 (min.) est négatif. Code CTPC pouvant être obtenu via :
 - Le contact tracing
 - Le système électronique permettant aux cas index d'encoder eux-mêmes leurs contacts à risque.
 - Le Self Assessment Tool (SAT)

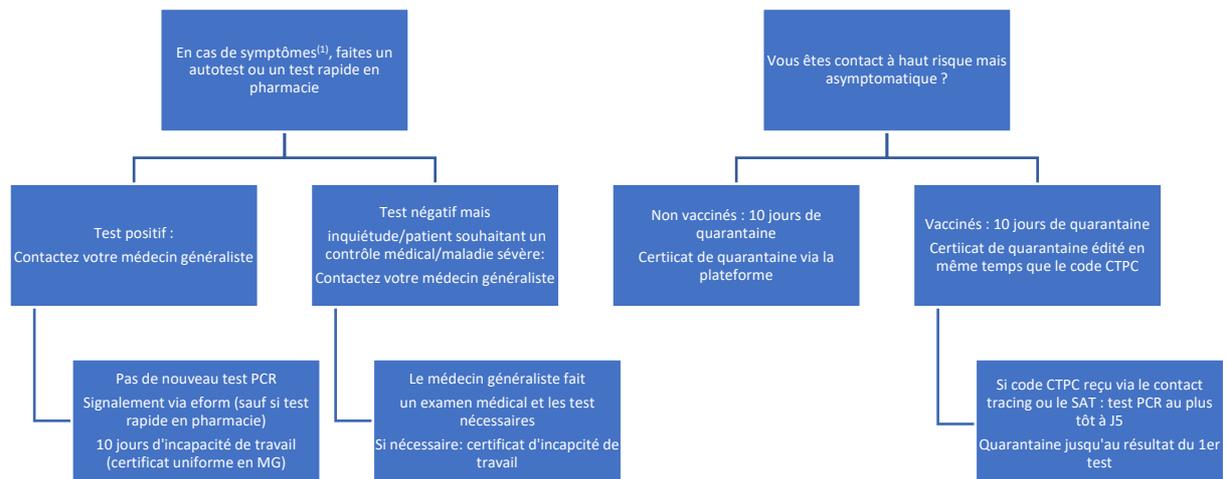
¹ Symptômes = définition de cas

- Exception possible pour les enfants de moins de 12 ans, à l'école seulement 40aine après analyse PSE

Options de test en dehors de la médecine générale :

- Dans un centre de test ou labo de prélèvement pratiquant les PCR :
 - Patients référés par un médecin généraliste après consultation ou conseil téléphonique de ce dernier.
 - Contacts à haut risque (HRC)
 - Personnes revenant de zones à haut risque où un nouveau variant est apparu (afin de détecter rapidement la transmission de nouveaux variants et les placer en quarantaine)
 - Test dans le cadre des voyages et des événements
- Extra : circuits alternatifs de testing via les tests rapides en pharmacies
 - Tests dans le cadre des voyages et événements
 - Tests rapide chez les patients présentant des symptômes bénins

Arbre décisionnel :



Conditions nécessaires :

Obtention d'un code HRC

- plateforme permettant aux cas index d'encoder en ligne leurs contacts à haut risque.
- Extension du SAT aux contacts à haut risque asymptomatiques (cette possibilité pourra être arrêtée quand la circulation du virus sera à nouveau plus faible).
- Une attestation d'incapacité uniforme (tant pour les entreprises que l'enseignement).